



## COMPTE RENDU DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

15 = Nombre de conseillers en exercice  
12 = Conseillers présents  
3 = Conseillers représentés  
15 = Total des votes  
Convocation du 19 août 2020

**Séance du 25 août 2020**

L'an deux mille vingt, le vingt-cinq du mois d'août à dix-sept heures trente minutes, le bureau communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil du Laboratoire, à Audun-le-Tiche, en session ordinaire sous la présidence de M. Patrick RISSER.

### Etaient présents :

BOCEK Claude, BOURSON Jean-Jacques, BRUSCO Stéphan, CIMARELLI Daniel, DESTREMONT Gilles, FALCHI Antoine, FRIIO Marie-Rose, LO PRESTI Carmelo, MENICHETTI Fabienne, PETITCLAIR Guillaume, RISSER Patrick, SPIZAK Pierrick.

### Etaient représentés :

FATTORELLI Viviane par BOCEK Claude, MEACCI Karine par BRUSCO Stéphan, REHIBI Sébastien par SPIZAK Pierrick

### Etaient excusés :

FATTORELLI Viviane, MEACCI Karine, REHIBI Sébastien

### Secrétaire de séance :

DESTREMONT Gilles

Les débats sont consultables en vidéo sur le site <https://vimeo.com/user99823407>.

Il a été demandé par Mr SPIZACK le pourquoi des Bureaux Communautaires filmés.

Lui a été répondu que par délégation du conseil communautaire, certaines décisions du bureau communautaire étaient publiques et légitimement applicables (donc publiques).

Il demande que l'on scinde les décisions du bureau communautaire en deux parties :

- Décisionnelles (filmées) puis informatifs et / ou off (non filmées).

Gilles DESTREMONT demande à Julien VIAN de les faire réaliser de cette manière si possible.

#### **001. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 23 JUILLET 2020**

Monsieur le Président soumet aux membres du Bureau Communautaire, le compte rendu de la réunion du 23 juillet 2020.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE  
A l'unanimité**

- APPROUVE le compte rendu de la réunion du 23 juillet 2020

#### **002. DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA CCPHVA AUPRES DE LA SEMIV**

Vu l'article L.5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE  
A l'unanimité**

- DESIGNE M. Patrick RISSER pour représenter pour la durée du mandat la CCPHVA auprès de la SEMIV.

### 003. CREATION DES COMMISSIONS THEMATIQUES

Vu l'article L.5211-40-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

#### LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A l'unanimité

- CRÉE les Commissions thématiques comme suit :

Intitulés de la commission	Noms des présidents de commissions
Personnes âgées, personnes handicapées et santé	Marie-Rose FRIIO
Culture et vie associative	Carmelo LO PRESTI
Finances et nouvelles technologies	Claude BOCEK
Transport, communication et service déchets	Stéphan BRUSCO
Habitat	Jean-Jacques BOURSON
Aménager le Territoire	Patrick RISSER
Tourisme	Sébastien REHIBI
Relations transfrontalières et GECT	Daniel CIMARELLI
Protection, mise en valeur de l'environnement	Sébastien REHIBI
Développement économique	Claude BOCEK

Clôture du Bureau Communautaire du 25 août 2020.

Le secrétaire  
M. Gilles DESTREMONT